



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 29 mars 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

à

Affaire suivie par Delfina De Magalhaes  
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 22

Conseil Régional de Lorraine - Maison de la  
Région  
Commission Locale de l'Eau  
SAGE Bassin ferrifère  
Place Gabriel Hocquart  
CS 810004  
57036 Metz Cedex

Objet : Gestion des eaux pluviales – Création lotissement «L'Orée du Bois 2» - Moyeuvre-Grande  
– Dossier de déclaration n° 57-2018-00452

PJ : Récépissé de déclaration - Courrier de notification  
Dossier de déclaration  
Fiche descriptive

Ref : DDM\Dossiers instruits\_en cours\EP\MOYEUUVRE GRANDE\Orée du Bois 2

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du « récépissé de déclaration » en date du 19 octobre 2018 ;
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- une fiche descriptive du projet ;
- une copie de la décision en date du 29 mars 2019 adressée à la Mairie de Moyeuvre-Grande

concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des eaux pluviales – Création du lotissement «L'Orée du Bois 2» à Moyeuvre-Grande**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour par mes soins, à Monsieur le Maire de Moyeuvre-Grande

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

Copie :

- Mairie de Moyeuvre-Grande